

Catalogue ANFH 2020 : Elaborer un plan d'action pour la mise en place du nouveau dispositif DPC dans les établissements de santé

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Personnels des DRH, Directions des Affaires Médicales, Représentant de la CME et de la Commission DPC, Référents DPC, Responsable Qualité, Direction des

Durée

5 jours répartis en 2 jours + 3 jours

Organisme de formation

⇒ ANTIDOTE Expertise

Date limite d'inscription

31/07/2020

Lieux & dates

⇒ Groupe 1

Dates et lieu à déterminer

Interlocuteur Opco Santé

Ana-Maria CESUR

anamaria.cesur@opco-sante.fr

04 91 14 05 49

Contexte

Le Développement professionnel continu (DPC), vient d'être réformé par la loi du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé. A ce jour, nous sommes en attente de la plupart des textes d'application. En décembre 2015, les nouvelles orientations pluriannuelles prioritaires de DPC pour 2016-2018 sont venues impacter les programmes jusqu'ici proposés pour recentrer les actions admissibles sur les pratiques cliniques.

En outre, la création des groupements hospitaliers de territoire (GHT) impacte aussi l'élaboration et l'achat de programmes et d'actions DPC.

Dans ce contexte, l'ANFH Franche-Comté ainsi que d'autres délégations régionales s'associent pour l'achat d'un dispositif d'appui aux établissements adhérents dont une action de formation-action à destination des référents DPC objet du lot N°1 intitulé «Elaborer un plan d'action pour la mise en place du nouveau dispositif DPC dans les établissements de santé » afin de leur permettre aux acteurs clés d'organiser la mise en oeuvre du DPC en établissement et/ou entre plusieurs établissements.

Objectifs

- ⇒ Comprendre les évolutions du nouveau cadre juridique du DPC
- ⇒ Réaliser un autodiagnostic de sa structure sur la mise en place du DPC
- ⇒ Identifier les différents acteurs internes et externes du DPC et situer leurs rôles respectifs pour favoriser la mise en oeuvre du DPC
- ⇒ Identifier les points clés pour la réussite du DPC en matière d'ingénierie des plans DPC et des formations DPC
- ⇒ Mobiliser les acteurs médicaux et non médicaux au moyen d'un plan de communication pour faire vivre le DPC
- ⇒ Mettre en oeuvre un plan d'actions pour optimiser le DPC dans son établissement et suivre ce plan d'actions

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

Comprendre les évolutions du nouveau cadre juridique du DPC

- ⇒ Qu'est-ce que le Développement Professionnel Continu ?
- ⇒ De la loi HPST à la loi de modernisation de notre système de santé
- ⇒ Ce qui change et ce qui se maintient même si évolue

Réaliser un autodiagnostic de sa structure sur la mise en place du DPC

- ⇒ Sur quels points diagnostiquer sa structure ?
- ⇒ Quels outils diagnostiques ?

Identifier les différents acteurs internes et externes du DPC et situer leurs rôles respectifs pour favoriser la mise en oeuvre du DPC

- ⇒ Quels acteurs internes et externes du DPC et rôles de chacun
- ⇒ Nécessaire collaboration des acteurs ressources pour la cohérence, l'efficacité et l'efficience du dispositif

Identifier les points clés pour la réussite du DPC en matière d'ingénierie des plans DPC et des formations ou actions DPC

- ⇒ Choisir et prioriser les thématiques pertinentes
- ⇒ Définir précisément le public visé
- ⇒ Des objectifs de développement des compétences précis et réalistes
- ⇒ Professionnaliser les acteurs de la formation et du DPC pour la qualité pédagogique et l'optimisation de l'impact des actions
- ⇒ Développer un dispositif d'évaluation des actions DPC

Mobiliser les acteurs médicaux et non médicaux au moyen d'un plan de communication pour faire vivre le DPC dans son établissement

- ⇒ L'élaboration d'un plan de communication DPC
- ⇒ Objectifs, moyens et messages pour mobiliser les acteurs médicaux et non médicaux

Mettre en oeuvre un plan d'actions pour optimiser le DPC dans son établissement et suivre ce plan d'actions

- ⇒ Les indicateurs de suivi et de résultat du dispositif DPC
- ⇒ Formalisation du plan d'actions en faveur du DPC